

ZONAGE, ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

Réunion Lien de la Vigne du 22 novembre 2002

Joël ROCHARD (ITV, EPERNAY)

joel.rochard@ityfrance.com

La viticulture de précision amène à concevoir le produit en terme de qualité, et de plus en plus selon des aspects environnementaux. Cette approche conduit à adapter de la manière la plus précise possible la variabilité qu'on peut observer au niveau des caractéristiques d'un territoire.

Le zonage traduit la perception de l'hétérogénéité d'un endroit. Il est une représentation cartographique associée à une sectorisation du territoire en zones unitaires homogènes à partir de facteurs discriminants établis sur la base d'indicateurs quantifiables et d'avis d'experts.

Une nouvelle approche des terroirs fait autorité aujourd'hui et complète l'approche traditionnelle fondée sur la connaissance de la qualité des vins : le terroir est un écosystème culturel. Le premier aspect rappelle que le terroir est créé et entretenu par l'homme. La dimension culturelle découle de la manifestation d'un savoir faire et du développement de la recherche. Elle s'exprime de façon la plus visible à travers la notion de paysage.

Comment concevoir le zonage environnemental ?

L'évolution des enjeux actuels conduit à adopter des considérations en amont de la simple fonction de production de raisins de qualité. La filière est perçue de manière singulière : un lien est désormais fait qui combine qualité du produit et éléments du patrimoine.

Par ailleurs, la démarche de précision au niveau territorial fait face à des contraintes réglementaires croissantes imposées au monde viticole.

Dans un tel contexte, le zonage doit s'articuler autour de notions de pérennité, fertilité et qualité des sols ; d'impacts environnementaux ; et de paysage. Il doit également être conçu en fonction de l'identification et de la quantification des risques (problèmes de sol, d'érosion) ; structuré par des outils d'orientation et de gestion des territoires et de l'espace, et se fonder sur des référentiels nationaux et internationaux prenant en compte les contraintes, les spécificités et adaptant les pratiques viticoles en fonction des spécificités d'un secteur (suivi d'évolution, optimisation d'outils d'aide). L'objectif est d'avoir une cartographie de ce zonage.

Joël Rochard conclut son intervention en développant la notion de paysage. Le paysage est l'expression d'une relation dynamique entre le territoire concret et la perception qu'on en a. La notion de paysage comporte une dimension hédoniste incontournable. Ce qui est vrai à un endroit ne l'est pas forcément ailleurs. Le paysage tolère des approches multiples : l'enjeu est ainsi d'aller vers une réflexion pluridimensionnelle à partir d'approches techniques. Des travaux sont actuellement menés pour intégrer la notion de relief et avoir une cartographie en trois dimensions permettant de représenter ces paysages.